

## QIS 3.0 : l'opportunité pour les compagnies de définir une feuille de route complète

● Par Thomas Rocafull,  
directeur associé Sia conseil <sup>(1)</sup>

Les études d'impact quantitatives (QIS) sont des processus indissociables de l'élaboration de réformes aussi ambitieuses que Solvabilité II. En guise de comparaison, le Comité de Bâle a réalisé au total cinq QIS avec la profession dans le cadre de Bâle II. Cette démarche itérative et constructive nécessite un temps de gestation beaucoup plus important, mais ses bénéfices sont clairement salués par tous. En effet, les QIS revêtent plusieurs aspects au service d'une dynamique projet qu'il est nécessaire de maintenir sur plusieurs années :

– un vecteur de communication et de pédagogie par la sensibilisation des différents acteurs et leur appropriation pour conduire les études ;

– une vision prospective par l'évaluation des effets des futures exigences sur les compagnies et la mesure du « *chemin qui leur reste à parcourir* » ;

– la création d'un consensus de place du fait de l'implication de la profession permettant de calibrer au plus juste les exigences.

Jusqu'à présent, le niveau d'adhésion de la place a été particulièrement élevé puisque ce ne sont pas moins de 500 compagnies de 23 pays qui ont contribué à l'exercice QIS 2 (dont 76 en France) <sup>(2)</sup>.

Toutes les grandes réformes n'ont cependant pas bénéficié d'un processus de dialogue avec le régulateur aussi poussé. C'est notamment le cas des normes IAS/IFRS, ce que de nombreuses parties ont pu déplorer.

**Le contexte et les enjeux de QIS 3.0.** Pour ce nouvel exercice, la Direction générale du marché intérieur et des services souhaite un niveau de participation d'au moins 15 % des compagnies européennes. Dans sa lettre au Ceiops du 2 février 2007 (3), la Direction générale fixe les objectifs du QIS 3 qui s'étendra d'avril à juin 2007. Parmi les points majeurs, la plupart ayant été mis en lumière lors du QIS 2, on peut citer les aspects suivants :

– finaliser une formule standard applicable de manière homogène à l'ensemble des pays européens et qui correspondrait à une probabilité de ruine de 0,5 % (Var 99,5 %) ;

– approfondir le développement de la MCR et améliorer son articulation et sa cohérence avec la SCR ;

– améliorer le traitement du risque « santé » et du risque « marché » (actions et immobilier) ;

– mieux prendre en compte les spécificités des compagnies de petites ou moyennes tailles, ou bien leurs monoactivités.

Le QIS 3 représente un jalon clé pour la dynamique du projet puisqu'il constitue une sorte de trait d'union entre le CP 20

publié le 10 novembre 2006 par le Ceiops <sup>(4)</sup> et le texte que la Commission ambitionne de présenter en juillet 2007 en vue de son adoption par le parlement.

Les projets de mise en conformité à Solvabilité II représentent de véritables chantiers de transformation qui recouvrent à la fois des composantes métiers, organisationnelles et fonctionnelles. Impliquant des acteurs divers bien au-delà des filières finances/risques, et soumis à des exigences très fortes, la réussite de ce type de projet dépasse toutefois la « simple » conception de modèles d'évaluation et de calcul du risque.

Il y a en effet bon nombre de défis aussi importants à relever que le volet « modélisation ». L'enjeu pour les dispositifs cibles est notamment d'atteindre un fonctionnement industriel sur une base trimestrielle (voire mensuelle), avec une qualité des données garantie, et intégrant l'exhaustivité des natures de risques, des portefeuilles et des filiales concernés.

Face à ce constat, deux éléments vont constituer des facteurs clés de succès pour la suite du projet :

– la conduite d'un diagnostic visant à mesurer les écarts au niveau des systèmes d'information sources en matière de fonctions, applications et données, sans oublier l'aspect « référentiels » ;

– la mise en place d'une gouvernance projet permettant d'impliquer l'ensemble des acteurs (finances, risques, opérations, distribution, marketing...). Les membres de la Direction générale seront également des participants clés car leur compréhension des enjeux de la réforme et leur validation des dispositifs définis sont des exigences de la réforme (pilier 2).

En définitive, l'exercice QIS 3 représente dès à présent une véritable opportunité pour conduire une réflexion complète sur les systèmes d'information et l'organisation qui seront les supports des nouveaux dispositifs industriels. L'objectif est de définir une trajectoire d'évolution qui sera déclinée pluriannuellement, et aura certainement l'occasion d'être confrontée à de futurs QIS 4 voire QIS 5... ■

(1) [thomas.rocafull@sia-conseil.com](mailto:thomas.rocafull@sia-conseil.com)  
<http://finance.sia-conseil.com>

(2) Cf. le rapport de l'Acam du 17 novembre 2006 présentant les enseignements de la deuxième étude d'impact quantitative : <http://www.ccamip.fr>

(3) [http://ec.europa.eu/internal\\_market/insurance/solvency2/consultation\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/insurance/solvency2/consultation_fr.htm)

(4) <http://www.ceiops.org/content/view/14/18/#CP20>